# Langues, littératures et sociétés du monde

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Langues, littératures et sociétés du monde. 2009, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02035352

**HAL Id: hceres-02035352**

**https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035352**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des Diplômes

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°265 "Langues, littératures et sociétés du monde" de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

juillet 2009

# Contexte général

L'école doctorale 265, désormais intitulée "Langues, littératures et sociétés du monde", organise la formation doctorale de l'Institut national des langues et civilisations orientales dans le vaste champ couvert par cet établissement (93 langues). Son identité traditionnelle découle à la fois de l'étendue et de la nature de ce champ et de son lien essentiel (bijectif) avec l'établissement, dont elle est l'unique école doctorale et qui est le seul établissement dont relève son accréditation. On note que, si les projets de co-accréditation envisagés avec d'autres établissements parisiens n'ont pas abouti à ce stade, les responsables de l'établissement indiquent que cette accréditation exclusive est une solution qu'ils espèrent temporaire.

Sans préjuger de la suite des projets évoqués dans ce qui précède, l'école doctorale 265, telle qu'elle se présente aujourd'hui, après deux accréditations successives de deux ans dans le cadre du contrat quadriennal 2006-2009, apparaît déjà engagée dans un certain nombre d'évolutions. Le triptyque langues/littératures/sociétés de l'intitulé actuel de l'école (qui a remplacé, à l'occasion du renouvellement à mi-parcours, l'intitulé précédent, "Langues, littératures et sociétés orientales", lui-même en vigueur depuis 2005) traduit ainsi la volonté de l'école et de l'établissement de "rééquilibrer la définition aires culturelles/disciplines" en mettant l'accent sur les trois grands axes disciplinaires transversaux selon lesquels peut être abordée l'étude des différentes aires linguistico-culturelles : littérature, sciences du langage, sciences sociales. Ceci paraît correspondre à une indication ou une recommandation (d'une précédente évaluation) mentionnant "la nécessité d'éviter l'écueil d'un repli sur les aires culturelles".

La liste actuelle des spécialités de doctorat proposées par l'école comporte les dix spécialités suivantes : Arts ; Géographie humaine et économique ; Histoire, sociétés et civilisations ; Littératures et civilisations ; Philosophie ; Sciences du langage : linguistique et didactique des langues ; Sciences politiques et relations internationales ; Sociologie, anthropologie, ethnologie ; Traductologie ; Traitement automatique des langues.

# Constats

## • Administration et moyens de l'ED

L'école doctorale est dirigée par une directrice assistée d'un conseil. Un nouveau directeur a été désigné, qui prendra ses fonctions au début du prochain contrat.

Le conseil a été mis en conformité en 2008 avec l'arrêté du 7 août 2006. Il comporte le nombre maximum de 26 membres répartis comme suit : 13 représentants des unités de recherche, soit 12 représentants des équipes accueillant au moins 10 doctorants et 1 personnel IATOS ; 5 représentants élus des doctorants (avec suppléants) ; 4 personnalités scientifiques extérieures et 4 personnalités extérieures compétentes dans les secteurs industriels et socio-économiques concernés (respectivement directeur de maison d'édition, conseillère d'ambassade, directeur de banque, responsable de programme UNESCO). Outre la directrice siègent également au conseil la vice-présidente du conseil scientifique et la directrice des masters. Les modalités décrites de fonctionnement du conseil sont conformes à l'arrêté. Un bureau, composé de la directrice de l'école, de la vice-présidente du conseil scientifique et de deux autres professeurs, gère les affaires courantes et instruit les dossiers du conseil.

L'école est installée depuis peu dans les locaux du Centre Belle Gabrielle (Paris 12$^{ème}$, station RER Nogent-sur-Marne), site dédié à la recherche et aux études doctorales et siège de la direction de la recherche et des études doctorales (DRED) de l'établissement. La gestion administrative et financière de l'école doctorale s'inscrit dans ce cadre, sous l'autorité d'une ingénieur de recherche chef de service. Le secrétariat des affaires courantes de scolarité est assuré par un personnel contractuel à temps partiel (80 %), la gestion d'autres aspects (allocations, cotutelles, brochure de l'ED, site Web, etc.) relevant d'un personnel assistant ingénieur à plein temps.

La politique de communication de l'école passe notamment par les pages école doctorale du site Web récemment remanié de l'établissement, qui apparaît particulièrement efficace, informatif et ergonomique, et par la publication annuelle d'un "livret de l'ED" (127 p. pour le livret 2008-2009), également téléchargeable à partir du site Web. D'autres documents d'information (annuaires) sont en cours de réactualisation.

### • Bilan quantitatif

L'école a un effectif total de 275 doctorants pour l'année universitaire 2008-2009, sensiblement de même niveau que celui des années précédentes. Le nombre de nouveaux doctorants est de 68 pour 2008-2009 et en moyenne de 55 pour les deux années précédentes. Le nombre moyen de soutenances annuelles est de 27 pour les dernières années universitaires. La durée moyenne des thèses s'établit à un peu plus de 5 ans, et il reste, dans les effectifs 2008-2009, 29 doctorants inscrits en 6ème année (19 doctorants) ou au-delà (7ème année : 5 ; 8ème année : 3 ; 9ème année : 2), bien que le dossier indique que les inscriptions sont refusées à partir de la 7ème année.

Les doctorants sont, pour 60 % environ, titulaires d'un master obtenu dans l'établissement, pour 30 % environ titulaires d'un master obtenu dans un autre établissement français et pour 10 % environ d'un diplôme étranger.

La moitié environ des doctorants inscrits en 2008-2009 sont de nationalité française, l'autre moitié étant répartie entre plus de 45 autres nationalités. Les nationalités les plus représentées sont les suivantes : algérienne (14), chinoise (14), malgache (10), tunisienne (9), iranienne (7), sénégalaise (6).

Le nombre de cotutelles communiqué lors de la visite du comité est de 21 (7,6 % du total), ce qui représente une augmentation importante par rapport à la situation d'il y a quelques années (5 cotutelles en 2005). Les conventions sont réparties sur 14 pays, les pays suivants étant concernés par plus d'une cotutelle : Sénégal (4), Italie (3), Bulgarie (2), Québec (2).

La répartition par spécialité de doctorat des doctorants actuellement en 1ère ou 2ème année révèle de fortes disparités entre les 10 spécialités proposées et devrait sans doute conduire l'école à s'interroger sur l'organisation même de cette liste. La répartition par unités de recherche conduit au même constat.

### • Encadrement et suivi

Le cycle doctoral est préparé par une procédure de choix des doctorants qui passe par l'examen des dossiers de candidature par le conseil de l'école (une session en juillet et une session en octobre). On relève notamment, parmi les critères d'admission, une mention bien au master recherche, un niveau minimum en langue étrangère, et un niveau attesté en français pour les doctorants non francophones. Le conseil se prononce, le cas échéant, sur la nécessité d'une co-direction en fonction du sujet de thèse. Il est indiqué que cette disposition devient d'application plus fréquente dans le contexte de renforcement des axes disciplinaires transversaux dans l'étude des aires culturelles.

L'école applique la charte des thèses dans les conditions prévues par l'arrêté du 7 août 2006 (article 14).

Le conseil scientifique de l'établissement a arrêté à 10 le nombre maximum de doctorants encadrés par un directeur de thèse (article 17 de l'arrêté du 7 août 2006). Le taux moyen de thèses encadrées paraît être compris entre 2 et 3 mais il reste difficile à établir précisément compte tenu d'un certain flottement sur le nombre exact de personnels HDR membres de l'école (entre 99 et 122 suivant les données - voir, par exemple, tableau II.2.B et p. 45). Ce flottement paraît s'expliquer par le fait que certains personnels HDR extérieurs aux unités de recherche de l'établissement ne sont rattachés à l'école que par le biais d'une autorisation à y diriger des thèses (appelée "petite habilitation"). Les conditions de rattachement de ces collègues et de leurs doctorants à une unité de recherche rattachée à l'école ne sont pas précisées. Le nombre de personnels HDR dirigeant effectivement au moins une thèse est de 83.

Concernant les études chinoises, si le nombre de doctorants relevant des différentes équipes de recherche (CEC, PLIDAM et CRLAO) est relativement élevé (31 doctorants inscrits au 15 octobre 2008), le nombre de directeurs de recherche du Centre d'Etudes Chinoises (CEC) paraît faible pour l'établissement (quatre seulement, alors que le Centre d'Etudes Japonaises, comparable par le nombre de ses doctorants, en compte huit), d'autant plus que deux de ces directeurs travaillent sur des champs disciplinaires proches (philosophie et religions) et se partagent quatorze doctorants sur les quinze relevant du CEC. Une autre observation suscite l'étonnement : l'école doctorale de l'INALCO ne semble disposer d'aucun directeur de recherche spécialiste de l'Histoire de la Chine.

L'encadrement et le suivi des doctorants sont assurés en cours de cycle doctoral dans le cadre des séminaires des unités de recherche et des actions de formation organisées par l'école, notamment les journées doctorales annuelles comportant une présentation de l'avancement des travaux des doctorants. Une information sur la durée des thèses est faite au moment de la 4ème inscription. Les interruptions ne sont pas autorisées sauf cas particuliers (maternité, maladie).

Le suivi des diplômés est constitué par la réponse aux enquêtes Siredo et par les contacts individuels avec les anciens directeurs de thèse. Dans un certain nombre de cas, le contact paraît être perdu, notamment avec les docteurs étrangers, après leur retour dans leur pays.

### • Financement des thèses

La situation de l'école en matière de financement des thèses apparaît largement conforme à la situation qui prévaut dans les écoles doctorales du secteur des sciences humaines en général. La répartition d'ensemble des doctorants actuellement inscrits est la suivante (selon les catégories du ministère) : 20 % environ des doctorants sont "financés pour la thèse" (allocations, etc.) ; 42 % environ des doctorants sont "non titulaires d'un financement pour la thèse" mais ont une situation professionnelle stable ; 38 % environ des doctorants sont "non financés".

Une information est organisée en amont de l'inscription sur les diverses possibilités de financement : brochure (en cours de constitution) ; aide et conseil du secrétariat de l'école pour la constitution de dossiers.

Dans la catégorie (minoritaire) des doctorants financés pour la thèse, le groupe le plus important (plus de la moitié) est constitué des bénéficiaires d'allocations de recherche ministérielle. Le nombre d'allocations ministérielles sur dotation ordinaire est de 4 par an sur les dernières années plus une allocation annuelle sur contingent présidentiel. L'école accueille également actuellement 3 bénéficiaires d'allocations spécifiques (anciens normaliens) et a bénéficié en 2008 d'une allocation thématique fléchée en linguistique chinoise. On relève par ailleurs une proportion élevée de financements pour doctorants étrangers (bourses du ministère des affaires étrangères ; bourses de gouvernements étrangers) et 3 financements CIFRE.

Dans la catégorie des doctorants non titulaires d'un financement pour la thèse mais ayant une situation professionnelle, on note que, à la différence d'autres écoles doctorales du domaine des langues étrangères, le nombre de doctorants enseignants est faible mais ceci est manifestement en rapport avec la faible diffusion des langues concernées dans l'enseignement.

L'école consacre par ailleurs la moitié de sa dotation budgétaire au financement de la mobilité des doctorants pour l'accomplissement de travaux de terrain à l'étranger ou la participation à des colloques. Ce financement s'ajoute à celui des unités de recherche et à celui du conseil scientifique de l'établissement.

### • Formation

L'école est engagée depuis 2006 dans une politique de réorganisation et de renforcement de ses dispositifs de formation, désormais plus centrée sur les axes disciplinaires transversaux (littérature ; sciences du langage ; sciences sociales) : séminaires thématiques ; séminaires théoriques et méthodologiques ; journées doctorales. Les doctorants doivent participer chaque année à une journée doctorale et à au moins un séminaire au cours du cycle doctoral.

Des formations pratiques sont prévues dans le domaine des TIC et de l'anglais de communication scientifique mais l'atelier d'anglais ne fonctionne pas actuellement, le professeur prévu n'ayant pu être joint.

Une demi-journée d'information sur le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche est organisée chaque année au titre de la préparation à l'insertion professionnelle

L'école n'organise pas de doctoriales. Elle a financé en 2008 la participation d'un doctorant aux doctoriales de Paris 1.

- Ouverture nationale et internationale

Au niveau national, les projets de co-accréditation de l'école avec d'autres établissements parisiens n'ayant pas pu être réalisés à ce stade, l'ouverture reste, traditionnellement, marquée par l'implication des unités de recherche et des enseignants-chercheurs rattachés à l'école dans diverses formes de coopération extérieure en fonction des spécialités : projet de master commun avec Paris 7 dans le domaines des études japonaises ; participation à un PPF avec Paris IV dans le domaine de la littérature centre-européenne…

Au niveau international, l'école s'inscrit dans le cadre plus général de la tradition d'ouverture et des nombreux accords et conventions de l'établissement et bénéficie des collaborations formelles ou informelles développées par les unités de recherche et les enseignants-chercheurs. La proportion élevée de doctorants internationaux et le nombre significatif de thèses en cotutelle témoignent de la réalité de cette ouverture. On peut néanmoins penser, étant donné la renommée de l'INALCO à l'international, l'éventail de langues couvert, le nombre réduit de vrais concurrents internationaux de cette envergure – on sait, par exemple, que la School of Oriental and African Studies (SOAS) connaît actuellement une situation de crise –, que l'école pourrait se mettre plus en avant sur le plan international par des partenariats privilégiés avec certains établissements, voire des consortiums où elle aurait la capacité de jouer un rôle de chef de file. Cela devrait lui permettre, tout en renforçant les doctorats en cotutelle, d'accéder à des subventions importantes de l'Europe ou d'organismes gouvernementaux (notamment ministères des affaires étrangères européens), qui sont à la recherche de spécialistes des langues "rares".

L'école elle-même participe depuis 2004 au Collège doctoral franco-japonais mais l'on peut s'étonner que, hormis le cas du Japon, aucune mention ne soit faite dans le dossier de demande de renouvellement d'accords de coopération concernant la zone Asie Orientale. Une université chinoise est simplement comptabilisée dans la plaquette "statistiques" au chapitre des cotutelles, sans autre précision.

## Projet

Le projet présenté par l'école doctorale 265 doit, semble-t-il, être compris dans une certaine mesure comme un projet de transition puisque, si le projet de co-accréditation avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et l'Ecole Pratique des Hautes Etudes n'a pu aboutir, l'établissement indique être en train de réorienter ses partenariats en direction d'autres établissements (Sorbonne nouvelle ; Paris-Sorbonne ; Paris-Diderot) sans que, pour des raisons de calendrier de contractualisation notamment, cette nouvelle piste ne puisse être formalisée à ce stade.

Le projet de renouvellement de l'école apparaît essentiellement placé sous le signe du renforcement des évolutions déjà engagées.

L'élément central de cette évolution est constitué par la volonté de poursuivre le renforcement de la structuration ici appelée "disciplinaire" selon 3 axes (littérature, sciences du langage, sciences sociales) à côté de la structuration ici appelée "aréale" (regroupements en grandes aires linguistico-culturelles des 93 langues relevant du domaine de l'établissement) pour mieux assurer l'approfondissement théorique et méthodologique quelle que soit l'aire culturelle concernée. Ce renforcement s'appuie sur une restructuration des unités de recherche rattachées à l'école, qui passe à la fois par la redéfinition du périmètre de certaines unités actuelles, avec deux grands projets de fusion d'équipes existantes (études balkaniques, études sur l'Europe médiane, études russes et euro-asiatiques d'une part ; études chinoises, études japonaises, études sur l'Océan indien d'autre part), et par des projets de renouvellement ou de création d'équipes sur des axes disciplinaires transversaux (renouvellement d'une équipe sur l'axe littéraire ; création d'une équipe UMR reconfigurée à partir d'un PPF existant sur l'axe linguistique ; création d'une équipe sur l'axe des sciences sociales). Les résultats des expertises conduites par ailleurs en vue de l'évaluation des unités de recherche seront déterminants pour la mise en œuvre de cette restructuration, dont le volet de création de nouvelles unités peut paraître en décalage avec les tendances actuelles en cette matière, notamment en ce qui concerne le projet d'UMR.

Au niveau de l'école doctorale elle-même, un enjeu important de cette évolution engagée paraît être de réussir l'articulation entre ces deux types d'équipe, à la fois en termes institutionnels et en termes scientifiques. En termes institutionnels, puisque la composition de ces nouvelles équipes paraît ne devoir comporter qu'un nombre

restreint de membres "à titre principal" mais faire une large place à un statut d'associé, et qu'un certain nombre de questions pratiques devront être réglées, notamment celle de l'accueil des doctorants dans une équipe "disciplinaire" ou "aréale". En termes scientifiques, puisqu'elle n'est pas sans incidences sur l'identité traditionnelle de l'école et de l'établissement. Ceci concerne également la définition ou la redéfinition des champs ou spécialités de doctorat qui devrait sans doute être repensée pour assurer une meilleure lisibilité.

Le deuxième élément de la poursuite de l'évolution engagée, qui découle du premier, est le renforcement de la formation des doctorants en rapport avec le renforcement de la structuration par axes disciplinaires transversaux : thématiques des séminaires de l'école construites autour des axes de recherche des équipes de littérature, sciences du langage, sciences sociales ; journées de théorie et méthodologie sur l'axe littéraire (analyse textuelle ; traductologie littéraire).

Un troisième élément, brièvement mentionné, annonce l'intention de l'école de mettre l'accent sur la professionnalisation. Les conditions de réalisation de cet objectif, correspondant à la mission de l'école de préparation des doctorants à l'insertion professionnelle restent largement à concevoir et à mettre en œuvre.

Le projet ne comporte pas d'éléments particuliers quant à la mission statutaire de l'école en matière d'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des docteurs.

# Conclusion

- Points forts :

La force de l'école doctorale 265 tient naturellement à la spécificité de son champ scientifique et à son ancrage fort dans l'Institut national des langues et civilisations orientales et la tradition qui fait la réputation de cet établissement. L'étendue et la diversité de ce champ et la légitimité qui découle de cet ancrage constituent toujours des atouts de première importance, notamment pour prétendre à une position plus forte sur la scène internationale.

L'école jouit en conséquence d'une attractivité réelle, nourrie notamment par le riche réseau de relations internationales de l'établissement, et le nombre de thèses en cotutelle est en progression rapide.

Elle jouit aussi, depuis son installation dans les locaux du Centre Belle Gabrielle, dédié à la recherche et aux études doctorales, de conditions matérielles favorables à son fonctionnement.

Enfin, l'école s'attache à renouveler et à renforcer sa politique en matière de formation doctorale.

- Points faibles :

Le repositionnement scientifique de l'école et la restructuration liée des unités de recherche qui lui sont rattachées, si l'on peut comprendre certains des attendus qui les motivent, suscitent un certain nombre d'interrogations sur la lisibilité présente et à venir de l'ensemble. On s'interroge en particulier sur la conception et la mise en œuvre pratique de l'articulation entre les deux logiques, notamment en ce qui concerne l'appartenance des directeurs de thèse et des doctorants aux unités de l'un ou l'autre ordre. Ces interrogations s'ajoutent à celles que suscitent une certaine hétérogénéité de la liste actuelle des champs disciplinaires de doctorat ainsi que le flottement sur la liste des personnels HDR membres de l'école.

Si l'école s'est généralement mise en conformité avec l'arrêté du 7 août 2006, on note deux faiblesses importantes, dont les responsables sont conscients, en matière de préparation à l'insertion professionnelle des docteurs (autre que dans les professions de l'enseignement supérieur et de la recherche) ainsi que de suivi de l'insertion professionnelle des docteurs (article 4 de l'arrêté).

- Commentaire et recommandations :

Les instances de l'école et de l'établissement ont manifestement engagé un important travail de réflexion sur le devenir de l'école, dont les effets sont, pour certains, visibles et, pour d'autres, en attente des résultats d'autres expertises ou de négociations extérieures. Il manque l'éclairage des représentants des responsables des unités de recherche et des directeurs de thèse, dont le comité a regretté l'absence lors de sa visite.

# Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B

# Observations du président

Réponse à l'évaluation de l'École Doctorale de l'Inalco :
Langues, littératures et sociétés du monde, n° 265

Nous remercions les évaluateurs pour l'examen attentif de notre dossier et pour les recommandations qui nous sont proposées, notamment pour renforcer la position internationale de l'Ecole doctorale.

Vous trouverez ci-dessous quelques observations que nous souhaiterions apporter au rapport.

Le rapport mentionne à plusieurs reprises la question du croisement entre recherche et formation à la recherche sur les aires culturelles et par grands champs disciplinaires présents à l'Inalco, à savoir les sciences du langage, les littératures et oralités, les sciences sociales. Est-il d'ailleurs pertinent que l'expertise d'une Ecole doctorale consacre autant de place à ce qui relève de la politique scientifique de l'établissement et non de l'Ecole doctorale même ? Ce croisement aires culturelles/disciplines suscite très certainement quelques difficultés formelles, du fait de l'impossibilité pour les enseignants-chercheurs et les doctorants d'appartenir simultanément aux deux types d'équipes. Mais ces inconvénients sont tout à fait mineurs au regard de l'apport essentiel, scientifique, méthodologique, en termes de formation, que constitue l'approfondissement, à l'Inalco même, de ce croisement. Celui-ci, expression particulière de la spécificité de l'INALCO apparaît même comme une motivation de nombreux étudiants à poursuivre leur cursus au niveau doctoral dans l'établissement. D'autre part, un vrai travail de coordination et de mise en cohérence des activités scientifiques des équipes à vocation aréale et de celles plus disciplinaires sera une ligne force dans le futur quadriennal. Pour parfaire la formation des étudiants engagés dans des cursus et des recherches consacrés aux aires culturelles, il a été indispensable de développer les formations disciplinaires. L'École doctorale s'est engagée dans cette voie depuis ses deux précédentes accréditations, par la mise en place d'activités scientifiques et de formation à la recherche organisées selon les trois champs disciplinaires et qui prennent la forme de séminaires doctoraux, d'ateliers de formation aux outils et concepts des disciplines, de journées doctorales (consacrées à l'exposé des travaux des étudiants).

Nous souhaiterions également apporter quelques correctifs sur des questions plus formelles.

Le bilan quantitatif (p. 4) mentionne 10 doctorants ayant dépassé la 7ème année de doctorat. Or, et nous l'avions signalé lors de l'audition, sur les doctorants dans cette situation, 3 soutiennent leur thèse en juin 2009, 1 en septembre, et 4 ont obtenu une dérogation, parfaitement justifiée par leur situation personnelle. La durée moyenne de nos thèses, un peu plus de 5 ans, se justifie par l'éloignement des terrains d'étude et la difficulté supplémentaire du travail dans les langues orientales. À partir de la 4ème année d'inscription, l'École doctorale multiplie les incitations et les avertissements concernant la nécessité de finaliser la rédaction de la thèse, en s'adressant aux directeurs de recherche et aux étudiants.

Institut national des langues et civilisations orientales

2, rue de Lille 75343 PARIS CEDEX 07 ▮ Tél : 01 70 23 26 00 ▮ Fax : 01 70 23 26 99 ▮ www.inalco.fr

La disparité citée dans le bilan quantitatif dans la répartition des doctorants entre les disciplines et les unités de recherche s'explique par le différentiel, dès le premier cycle, des effectifs étudiants et du potentiel d'encadrement qui en découle. Les doctorants sont nombreux en chinois, japonais, arabe, russe, langues pour lesquelles le nombre d'enseignants-chercheurs HDR est le plus élevé. Il nous semble d'autre part indispensable de maintenir une importante liste de disciplines, qui manifeste de la diversité de nos champs scientifiques et de notre potentiel d'encadrement, d'autant plus que certaines disciplines correspondent plus particulièrement à certaines langues (l'histoire de l'art concerne, par exemple, spécifiquement les domaines thaïlandais ou japonais).

En ce qui concerne la connaissance des langues étrangères par nos doctorants, nous n'exigeons pas un «niveau minimum» mais un niveau licence, sanctionné par un diplôme. Pour le français, le niveau exigé est le TCF 5.

La rubrique « encadrement et suivi » (p. 4) fait état d'un flottement sur le nombre exact d'HDR. Pour assurer la qualité de l'encadrement de nos doctorants, et compte tenu de l'impératif de croisement entre aire culturelle et discipline, nous avons été amenés, pendant les précédentes accréditations, à solliciter le rattachement de collègues extérieurs à notre Ecole doctorale lorsque nous ne disposions pas à l'Inalco des spécialistes de toutes les disciplines sur une aire donnée. Nous remplaçons aujourd'hui ce dispositif par des conventions de co-direction ou par l'habilitation par le conseil scientifique d'un collègue extérieur au cas par cas, pour la durée d'une thèse. Le conseil de l'Ecole doctorale a cependant prévu de s'investir dans ce dossier, au niveau des inscriptions en doctorat, et dans le cadre du renforcement de sa relation avec les équipes d'accueil.

Le rapport mentionne (p. 4) l'absence de directeurs de recherche spécialistes de l'histoire de la Chine. Or, l'Ecole doctorale en compte deux.

La rubrique formation (p.5) appelle un correctif : Une journée entière (et non pas une demi-journée) est organisée chaque année au titre de la préparation à l'insertion professionnelle.

Le point sur l'ouverture nationale et internationale (p.5) signale que l'ancrage international apparaît trop peu dans le dossier de l'Ecole doctorale. Mais il faut le lire en relation avec les rapports des équipes d'adossement, souvent riches sur ce sujet. Les efforts de l'Ecole doctorale consisteront à mieux coordonner et à institutionnaliser cette mise en réseau international, notamment au niveau européen. Au niveau national, les projets de co-accréditation devraient trouver un développement futur dans le cadre des PRES.

La notation nous incite à réfléchir sur la question de la professionnalisation et du suivi de l'insertion des docteurs. Ce sera, avec l'institutionnalisation de nos réseaux internationaux, un des chantiers de la prochaine accréditation.

Paris, le 17 juin 2009

Jacques LEGRAND
Président de l'INALCO